A.BOZON

COLLECTIF

LYNN VAN NOORT - USM MONTARGIS
MARY ZANIN - CA ST LAURENT
ALICE RICHARD - OLIVET INOX
LILOU SALCZER - CHARTRES METROPOLE
ELORA GOYON - AC BOURGES
EMMA VARLOTEAUX - USM SARAN
MARIE DURAND - OLIVET INOX
ANAE MARSILLOUX - EN TOURS
SARAH SANGARIA - AC BOURGES

LUCAS SILLY - CA ST LAURENT
JOCELYN MEAR - CHARTRES METROPOLE
NATHAN BROS - OLIVET INOX
LUCAS GARDIN - AN ROMORANTIN
MARTIN BEAUGER - CHARTRES METROPOLE
PABLO AUGER - ALL.ORLEANS NAT
THÉO GAULLIER - SALBRIS NATATION
KELYAN CICHOCKY - CHARTRES METROPOLE

2019

2020

L'ENCADREMENT

CÉCILE DUCHATEAU
EN COURS

Une charte détermine les principes du groupe, les modalités de participation, les droits et devoirs des membres du collectif. La signature d'une charte est un engagement moral où l'on doit respecter les règles
fixées.
Objectifs du groupe: Le collectif est un regroupement d'athlètes autour d'un projet
sportif à long terme ambitieux. Ce système concourt à renforcer l'investissement dans l'entraînement, enrichir l'approche de l'activité et surtout développer le goût de la
compétition.
Critères de sélection: Les critères de sélection sont proposés par l'ETR et validés par le comité directeur en Région. Si la population d'athlètes évolue au regard du nouveau programme sportif, les instances régionales se laissent le droit de modifier les critères d'une saison à l'autre..

Droits

La Ligue prend en charge plus de la moitié des coûts liés aux stages et offre un équipement sportif
La Ligue effectue les engagements à la compétition après avis des entraîneurs
respectifs.
L'intégration dans le collectif s'inscrit dans le respect du plan de carrière de l'athlète.
Les stages sont adaptés aux planifications individuelles des nageurs.
L'équipe technique s'engage à produire des entraînements pertinents en prenant en compte
la singularité de chacun.
Le nageur a le droit de solliciter un entretien individuel pour analyser sa pratique si besoin.
La Ligue transmet un rapport détaillé des actions auprès des entraineurs.

Devoirs

Je m'engage à donner le meilleur de moi-même à chaque compétition et/ou entrainement
« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse. »
Je dois participer à l'ensemble des actions du Collectif lors de la saison (stages+ compétition) ; Exceptionnellement, l'absence peut être tolérée en cas de blessures ou impératifs familiaux.
Je dois porter dignement les couleurs du Collectif lors des déplacements avec une attitude compétitrice et positive.
Je respecte l'équipe technique, mes camarades ainsi que le personnel de la piscineou de l'hébergement.
Je suis ponctuel pour l'entraînement ou tous les
déplacements, je me mets à l'eau dès que l'entraîneur me le demande.
Je dois prévoir l'ensemble des affaires nécessaires à la pratique (pull, plaquettes,équipement,)
Je prends soin de mes affaires personnelles, de mon sac et de mon matériel (les rincer et les sécher)
Je dois prévenir l'équipe technique si j'ai des problèmes de santé qui nécessitent des adaptations à l'entraînement ou un justificatif en cas de contrôle anti-dopage.

TARIF POUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS : **300 EUROS/ATHLÈTE**
FACTURATION AU CLUB LE 5 DECEMBRE 2019

Les Actions du collectif

MEETING DE ST-LO

27/29 DÉC. 2019

STAGE VITTEL

22 AU 25 AVR. 2020

Les Actions employées:

Mise en place de stages lors des périodes de développement au regard des objectifs par catégorie d'âge
Entraînement biquotidien en bassin de 25 mètres et 50 mètres
Préparation physique
Temps d'échanges sur l'approche de la performance/ Tests d'entraînement
Compétition attrayante : Porter les couleurs du collectif : équipement
Esprit d'équipe dans une compétition individuelle
Compétition singulière animation, système de récompenses ou de finales)
Suivi et analyse des performances lors des compétitions
Evolution des performances, taux de réussite aux compétitions majeures
Echanges et soutien technique auprès de l'athlète et de l'entraîneur
- Analyse vidéos

"Je pense que tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais"

Xavier Dolan